

Transport ferroviaire

TPCF Fret : le premier opérateur ferroviaire de proximité sur les rails en Languedoc-Roussillon

Par Séphane Le Hénaff | l'Officiel des transporteurs |30/03/2010|

Le premier opérateur ferroviaire de proximité (OFP) a obtenu sa licence. TPCF Fret pourrait faire circuler des trains de marchandises dès le 20 avril entre Rivesaltes et St Martin Lys pour relancer une activité fret abandonnée par la SNCF.



L'arrivée du matériel ferroviaire destiné au fret en février 2010 : locomotive 66130, un wagon atelier, deux wagons "vache"... © TPCF / Nicolas Poisson

Dans l'attente de la remise du certificat de sécurité, "limité à la voie unique à trafic restreint Rivesaltes-Saint Martin Lys", par l'EPSF (établissement public de sécurité ferroviaire), **TPCF** (Train du pays cathare et du Fenouillèdes) a reçu une dérogation ad hoc lui permettant d'espérer faire circuler ses premiers **convois de marchandises** dès le 20 avril. Exploitant depuis 2001 un train touristique sur les 61 km de la ligne séparant Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) de Saint-Martin Lys (Aude), propriété de Réseau ferré de France (RFF), TPCF relance une activité fret abandonnée progressivement depuis 4 à 5 ans par Fret SNCF. "Son dernier train a été opéré en décembre 2009", rappelle Robert Claraco, directeur du cabinet conseil éponyme qui a participé à l'élaboration de cet opérateur ferroviaire de proximité (OFP).

Jusqu'à 100 000 tonnes de fret

TPCF fret va donc récupérer des flux, essentiellement composés de feldspath en provenance des sites d'Imerys, qui avaient basculé sur la route. Au total, entre 80 000 et 100 000 tonnes de fret pourraient reprendre le train. Interlocuteur unique d'Imerys, TPCF Fret sera le prestataire intégrateur de l'ensemble de la chaîne. Il assurera avec ses propres

moyens et son personnel la liaison Saint-Martin-Lys / Saint-Paul de Fenouillet-Rivesaltes.

Et pour la longue distance, "le tractionnaire sera donc sous-traitant de TPCF Fret", souligne Robert Claraco. En fonction des destinations finales, nationales ou internationales, l'OFP négocie actuellement avec Fret SNCF, VFLI, ECR et CFL pour les répartir.

Transfert modal de la route au rail

L'exploitation de ce premier OFP devrait se traduire par le retrait de 8 160 poids lourds par an sur la section Rivesaltes-Saint Paul de Fenouillet. Une activité routière qui sera conservée pour les pré et post-acheminements sur les différents points de livraison, voire d'approvisionnement.

www.tpcf.fr

S'abonner à l'Officiel des transporteurs

© Tous droits réservés